



Making Dream Surfaces Attainable

Product Collection Name: Everlife™ - Glue-Down Flexible LVT

Product Form: Vinyl Tile

WARRANTY

MSI warrants to the original purchaser only, that its Everlife™ – Glue-Down Flexible LVT, will be free from manufacturing defect and this product's wear layer will not wear through the decorative layer under normal use for a period as stated under from the date of purchase. Defect is defined as shortfall in the product to perform to specifications as disclosed in the product or trade literature, and within industry allowable tolerance.

Katavia – 2mm/6mil = 15 year limited residential.

Glenridge – 2mm/12mil = 25 year limited residential, 6 year limited light commercial.

Wilmont – 2.5mm/20mil – lifetime limited residential, 15 year limited light commercial, 10 year limited commercial.

What is NOT Covered by this Warranty (item list is not exhaustive)

- Improper Installation: Material that is not installed in accordance with the Installation Instructions is not a manufacturing related defect. Installer workmanship is not warranted.
- Labor cost is not covered.
- Damage due to improper maintenance as per Care & Maintenance Guideline.
- Damage resulting from use of detergents, chemicals, paints, dyes, improper mats, fertilizers, or other similar materials.
- Damage caused by rolling or heavy loads, including but not limited to chairs, appliances, or other objects are not covered by the warranty.
- Damage caused by moving appliances or heavy furniture without protecting the floor. (Always protect flooring by using protective covering when moving heavy objects.).
- Damage or scratches resulting from accidents, casualty events, abuse or improper usage (including damage from pet claws or teeth, urine, etc.). Accidents, abuse, and improper usage are defined as, but are not limited to damage caused by: casters on furniture, rotating beater bars on vacuum cleaners, burns, cuts, impact from heavy and sharp objects – e.g. narrow or spike heels, cleats, etc., as well as, damage resulting from unprotected furniture legs. Chairs, sofas, or furniture with castors must be fitted with soft rubber wheels and have an adequate protective mat or protective castor cups to prevent rolling load damage.
- Damage caused by leaks.
- Construction damage.
- Installation-related errors or damage including improper conditioning of jobsite and flooring materials, when necessary, and/or poor subfloor performance or failure.
- Fading, discoloration, or other damage due to excessive temperatures or sunlight. Radiant heat must not exceed 85°F (29°C) and be approved by the manufacturer for the use of their product with resilient vinyl flooring applications.
- Problems or damage due to excessive moisture or hydrostatic pressure from the sub-floor.
- Discoloration caused by use of vinyl, latex, or rubber-backed floor mats. Note: some synthetic backed carpets contain latex in the manufacturing process that may discolor vinyl. Always use mats marked as “non-staining”.
- Discoloration caused by rubber pads, rubber wheels, rubber tires, rubber rollers, automotive tires, etc.
- Flooring installed on stair is excluded from warranty coverage.
- Installation of residential product in a commercial environment.

If the product fails to perform as stated in the warranty, manufacturer reserves the right to have the product inspected by an inspector. Should product be determined to be defective, manufacturer reserves the right to either repair or replace the defective area with the same color, design, and grade product, if available. If product is unavailable or discontinued, manufacturer reserves the right to select and supply similar material.

- If repairs or replacement of a section is deemed necessary, all items must be cleared from the affected area subsequent to the original installation. The cost associated with the removal of those items will not be credited or reimbursed.
- Product costs will be covered for the length of the warranty.
- Warranty coverage for the replacement floor is limited to the remaining portion of the original warranty.
- Any additional claims for loss of profit or incidental losses due to defective product will not be considered. Some examples of incidental damages are: replacement of subfloors or underlayment, trim moldings, disconnecting / reconnecting appliances, moving of furniture or any other losses deemed incidental by manufacturer.

Failure to follow these procedures may result in voiding some or all of the warranty. This limited warranty is non-transferable and extends only to the original end user. Please note: Some jurisdictions do not allow exclusion or limitation of incidental or consequential damages or limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitation and exclusion may not apply to you.

MSI disclaims any and all other warranties, express or implied, including but not limited to, warranties of merchantability or fitness for a particular purpose.

Everlife™ is a manufactured product and is subject to variations due to an inherent variability in raw materials and production processes. Certain tiles may have higher levels of variations. All material should be inspected prior to installation. Visual defects or nonconformities apparent prior to installation will void this warranty. All warranty claims must be reported immediately. Failure to report the warranty claim within 30 days of defect discovery will void this warranty.

MSI's liability under any theory of liability (whether contract, tort, strict liability or otherwise) shall be limited to the sole and exclusive remedy of replacement of defective goods FOB MSI facility or, at MSI's option, refund of the purchase price of such defective goods. If product is unavailable or discontinued, MSI reserves the right to select and supply similar material. The warranty does not cover all other costs, incidental and consequential damage including loss of use of the property.

Buyer acknowledges and agrees that the foregoing conditions and limitations are an essential basis for Buyers agreement with MSI. Any suit or other legal action that the Buyer may bring against MSI arising out the sale of this tile must be filed within 14 days from the date of MSI's alleged breach. Buyer's failure to file within this stipulated period shall be deemed to act as waiver and time bar for any and all claims against M S International Inc.

This warranty gives you specific rights and you may also have other rights, which vary from state to state.

For additional information about this product collection, please refer to www.EverLifeLVT.com or contact the dealer.

All inquiries concerning the above may be sent to:

M S International Inc
2095 N Batavia St,
Orange, CA. 92865



Making Dream Surfaces Attainable

Product Collection Name: Everlife™ – Rigid Core LVT

Product Form: Vinyl Tile

WARRANTY

MSI warrants to the original purchaser only that its Everlife™ – Rigid Core LVT, will be free from manufacturing defect, and this product's wear layer will not wear through the decorative layer under normal use for a period as stated under from the date of purchase. Defect is defined as shortfall in the product to perform to specifications as disclosed in the product or trade literature, and within industry allowable tolerance.

Ashton/XL Ashton – 4.4mm/6mil = 25 year limited residential.

Ashton 2.0 – 4.4mm/12mil = Lifetime limited residential, 6 year limited light commercial.

Cyrus/XL Cyrus – 5mm/12mil = Lifetime limited residential, 10 year limited light commercial.

Trecento/XL Trecento – 5mm/12mil = Lifetime limited residential, 10 year limited light commercial.

Andover/Cyrus 2.0/Laurel – 5mm/20mil = Lifetime limited residential, 15 year limited light commercial, 10 year limited commercial.

Prescott/XL Prescott – 6.5mm/20mil = Lifetime limited residential (with dent warranty*), 20 year limited light commercial, 15 year limited commercial.

Laurel Reserve – 8mm/22mil = Lifetime limited residential (with dent warranty*), 25 year limited light commercial, 20 year limited commercial.

*Will not indent from normal, everyday household use for the life of the product. Normal household use is defined as no indentation greater than 2MM in depth in the product from normal household use and drops from no more than a 6' height from the floor.

What is NOT Covered by this Warranty (item list is not exhaustive)

- Improper Installation: Material that is not installed in accordance with the Installation Instructions is not a manufacturing related defect. Installer workmanship is not warranted.
- Labor cost is not covered.
- Damage due to improper maintenance as per Care & Maintenance Guideline.
- Damage resulting from use of detergents, chemicals, paints, dyes, improper mats, fertilizers, or other similar materials.
- Damage caused by rolling or heavy loads, including but not limited to chairs, appliances, or other objects are not covered by the warranty.
- Damage caused by moving appliances or heavy furniture without protecting the floor. (Always protect flooring by using protective covering when moving heavy objects.).
- Damage or scratches resulting from accidents, casualty events, abuse or improper usage (including damage from pet claws or teeth, urine, etc.). Accidents, abuse, and improper usage are defined as, but are not limited to damage caused by: casters on furniture, rotating beater bars on vacuum cleaners, burns, cuts, impact from heavy and sharp objects – e.g. narrow or spike heels, cleats, etc., as well as, damage resulting from unprotected furniture legs. Chairs, sofas, or furniture with castors must be fitted with soft rubber wheels and have an adequate protective mat or protective castor cups to prevent rolling load damage.
- Damage caused by leaks.
- Construction damage.
- Installation-related errors or damage including improper conditioning of jobsite and flooring materials, when necessary, and/or poor subfloor performance or failure.
- Fading, discoloration, or other damage due to excessive temperatures or sunlight. Radiant heat must not exceed 85°F (29°C) and be approved by the manufacturer for the use of their product with resilient vinyl flooring applications.
- Problems or damage due to excessive moisture or hydrostatic pressure from the sub-floor.
- Discoloration caused by use of vinyl, latex, or rubber-backed floor mats. Note: some synthetic backed carpets contain latex in the manufacturing process that may discolor vinyl. Always use mats marked as “non-staining”.
- Discoloration caused by rubber pads, rubber wheels, rubber tires, rubber rollers, automotive tires, etc.
- Flooring installed on stair is excluded from warranty coverage.
- Installation of residential product in a commercial environment.

MSI products are not warranted against any noise nuisances, including but not limited to squeaking, popping, or crackling. Some noise is possible with any installed flooring.

If the product fails to perform as stated in the warranty, manufacturer reserves the right to have the product inspected by an inspector. Should product be determined to be defective, manufacturer reserves the right to either repair or replace the defective area with the same color, design, and grade product, if available. If product is unavailable or discontinued, manufacturer reserves the right to select and supply similar material.

- If repairs or replacement of a section is deemed necessary, all items must be cleared from the affected area subsequent to the original installation. The cost associated with the removal of those items will not be credited or reimbursed.

- Product costs will be covered for the length of the warranty.
- Warranty coverage for the replacement floor is limited to the remaining portion of the original warranty.
- Any additional claims for loss of profit or incidental losses due to defective product will not be considered. Some examples of incidental damages are: replacement of subfloors or underlayment, trim moldings, disconnecting / reconnecting appliances, moving of furniture or any other losses deemed incidental by manufacturer.

Failure to follow these procedures may result in voiding some or all of the warranty. This limited warranty is non-transferable and extends only to the original end user. Please note: Some jurisdictions do not allow exclusion or limitation of incidental or consequential damages or limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitation and exclusion may not apply to you.

MSI disclaims any and all other warranties, express or implied, including but not limited to, warranties of merchantability or fitness for a particular purpose.

Everlife™ is a manufactured product and is subject to variations due to an inherent variability in raw materials and production processes. Certain tiles may have higher levels of variations. All material should be inspected prior to installation. Visual defects or nonconformities apparent prior to installation will void this warranty. All warranty claims must be reported immediately. Failure to report the warranty claim within 14 days of defect discovery will void this warranty.

MSI's liability under any theory of liability (whether contract, tort, strict liability or otherwise) shall be limited to the sole and exclusive remedy of replacement of defective goods FOB MSI facility or, at MSI's option, refund of the purchase price of such defective goods. If product is unavailable or discontinued, MSI reserves the right to select and supply similar material. The warranty does not cover all other costs, incidental and consequential damage including loss of use of the property.

Buyer acknowledges and agrees that the foregoing conditions and limitations are an essential basis for Buyers agreement with MSI. Any suit or other legal action that the Buyer may bring against MSI arising out the sale of this tile must be filed within 14 days from the date of MSI's alleged breach. Buyer's failure to file within this stipulated period shall be deemed to act as waiver and time bar for any and all claims against M S International Inc.

This warranty gives you specific rights and you may also have other rights, which vary from state to state.

For additional information about this product collection, please refer to www.EverLifeLVT.com or contact the dealer.

All inquiries concerning the above may be sent to:

M S International Inc.
2095 N Batavia St,
Orange, CA. 92865



Making Dream Surfaces Attainable

Nom de la collection de produits : Everlife™ - Carreaux de vinyle de luxe collés

Formulaire du produit : Carreaux de vinyle

GARANTIE

MSI garantit à l'acheteur original uniquement, que ses carreaux de vinyle de luxe collés Everlife™ - seront exempts de défaut de fabrication et que la couche d'usure de ce produit ne s'usera pas à travers la couche décorative dans le cas d'une utilisation normale pendant une période comme mentionnée ci-dessous à partir de la date d'achat. Un « défaut » est une lacune du produit par rapport aux spécifications indiquées dans le produit ou la documentation commerciale, et dans le cadre de la tolérance autorisée par l'industrie.

Katavia – 2 mm/6 mil = garantie résidentielle limitée de 15 ans.

Glenridge – 2 mm/12 mil = garantie résidentielle limitée de 25 ans, garantie limitée de 6 ans pour une utilisation légère.

Wilmont – 2,5 mm/20 mil – garantie résidentielle limitée à vie, garantie limitée de 15 ans pour une utilisation légère, garantie commerciale limitée de 10 ans.

Ce qui N'EST PAS couvert par cette garantie (la liste des articles n'est pas exhaustive)

- Installation incorrecte : le matériel qui n'est pas installé conformément aux instructions d'installation ne constitue pas un défaut de fabrication. Le travail de l'installateur n'est pas garanti.
- Les frais de main-d'œuvre ne sont pas couverts.
- Les dommages dus à un entretien inadéquat conformément aux directives d'entretien et de maintenance.
- Les dommages résultant de l'utilisation de détergents, de produits chimiques, de peintures, de teintures, de tapis inappropriés, d'engrais ou d'autres matériaux similaires.
- Les dommages causés par des charges roulantes ou lourdes, y compris, mais sans s'y limiter, des chaises, des appareils ou d'autres objets, ne sont pas couverts par la garantie.
- Les dommages causés par le déplacement d'appareils ou de meubles lourds sans protéger le plancher. (Protégez toujours le plancher en utilisant une housse de protection lorsque vous déplacez des objets lourds).
- Les dommages ou rayures résultant d'accidents, de sinistres, d'abus ou d'une utilisation incorrecte (y compris les dommages causés par les griffes ou les dents d'animaux domestiques, l'urine, etc.) Les accidents, l'abus et l'utilisation incorrecte sont définis comme, mais ne sont pas limités aux dommages causés par : les roulettes sur les meubles, les brosses d'aspirateur vibrobatteur rotatives sur les aspirateurs, les brûlures, les coupures, l'impact d'objets lourds et tranchants - par exemple des talons étroits ou des talons aiguilles, des crampons, etc. Les chaises, canapés ou meubles à roulettes doivent être équipés de roues en caoutchouc souple et d'un tapis de protection adéquat ou de coupelles de protection pour les roulettes afin d'éviter que la charge roulante ne soit endommagée.
- Dommages causés par des fuites.
- Dommages causés par la construction.
- Erreurs ou dommages liés à l'installation, y compris un conditionnement inadéquat du chantier et des matériaux de revêtement de sol, le cas échéant, et/ou une mauvaise performance ou une défaillance du sous-plancher.
- Décoloration ou d'autres dommages dus à des températures excessives ou à la lumière du soleil. La chaleur rayonnante ne doit pas dépasser 85 °F (29 °C) et doit être approuvée par le fabricant pour l'utilisation de son produit avec des revêtements de sol souples en vinyle.
- Problèmes ou dommages dus à une humidité excessive ou à la pression hydrostatique du sous-plancher.
- Décoloration causée par l'utilisation de tapis de plancher en vinyle, en latex ou en caoutchouc. Remarque : certains tapis à dossier synthétique contiennent du latex dans le processus de fabrication, ce qui peut décolorer le vinyle. Utilisez toujours des tapis portant la mention « ne tache pas ».
- Décoloration causée par les tampons en caoutchouc, les roues en caoutchouc, les pneus en caoutchouc, les rouleaux en caoutchouc, les pneus des autos, etc.
- Les revêtements de sol posés sur les escaliers sont exclus de la garantie.
- Installation d'un produit résidentiel dans un environnement commercial.

Si le produit ne réagit pas comme indiqué dans la garantie, le fabricant se réserve le droit de faire inspecter le produit par un inspecteur. Si le produit s'avère défectueux, le fabricant se réserve le droit de réparer ou de remplacer l'endroit comportant des défauts par un produit de même couleur, de même conception et de même qualité, s'il est disponible. Si le produit n'est pas disponible ou n'est plus fabriqué, le fabricant se réserve le droit de sélectionner et de fournir un matériel similaire.

- Si des réparations ou le remplacement d'une section sont jugés nécessaires, tous les éléments doivent être retirés de la partie concernée après l'installation d'origine. Les frais liés au retrait de ces objets ne seront ni crédités ni remboursés.
- Les coûts des produits sont couverts pendant la durée de la garantie.
- La couverture de la garantie pour le plancher de remplacement est limitée à la partie restante de la garantie d'origine.
- Toute réclamation supplémentaire pour manque à gagner ou perte accessoire due à un produit défectueux ne sera pas prise en considération. Voici quelques exemples de dommages accessoires : remplacement des sous-planchers ou de la sous-couche, des moulures, débranchement/rebranchement des appareils, déplacement des meubles ou toute autre perte jugée accessoire par le fabricant.

Le non-respect de ces procédures peut entraîner l'annulation d'une partie ou de la totalité de la garantie. Cette garantie limitée n'est pas transférable et ne s'applique qu'à l'utilisateur final d'origine. Veuillez prendre note que : certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects ou la limitation de la durée d'une garantie tacite, de sorte que la limitation et l'exclusion susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer à vous.

MSI décline toute autre garantie, expresse ou tacite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de qualité marchande ou de bon fonctionnement à un usage particulier.

Everlife™ est un produit fabriqué et est sujet à des variations dues à une variabilité inhérente aux matières premières et aux processus de production. Certains carreaux peuvent présenter des niveaux de variation plus élevés. Tous les matériaux doivent être inspectés avant d'être installés. Les défauts visuels ou les non-conformités apparents avant l'installation annuleront cette garantie. Toutes les réclamations sous garantie doivent être signalées immédiatement. L'omission de déclarer la réclamation sous garantie dans les 30 jours suivant la découverte du défaut entraînera l'annulation de cette garantie.

La responsabilité de MSI en vertu de toute théorie de responsabilité (qu'elle soit contractuelle, délictuelle, stricte ou autre) sera limitée au seul et unique recours de remplacement des biens défectueux FAB origine à l'usine de MSI ou, à la discrétion de MSI, au remboursement du prix d'achat de ces biens défectueux. Si le produit n'est pas disponible ou n'est plus fabriqué, MSI se réserve le droit de sélectionner et de fournir un matériau similaire. La garantie ne couvre pas tous les autres coûts, les dommages accessoires et indirects, y compris la perte d'usage du bien.

L'acheteur reconnaît et accepte que les conditions et limitations précédentes constituent une base essentielle de l'accord de l'acheteur avec MSI. Tout procès ou autre action judiciaire que l'acheteur peut intenter contre MSI suite à la vente de ces carreaux doit être déposé dans les 14 jours à compter de la date de la prétendue violation de MSI. L'omission par l'acheteur de soumettre l'action dans ce délai sera considérée comme une renonciation et une prescription pour toute réclamation à l'encontre de MS International inc.

Cette garantie vous donne des droits spécifiques et vous pouvez également avoir d'autres droits, qui varient d'un État ou d'une province à l'autre.

Pour plus de renseignements sur cette collection de produits, veuillez consulter www.EverLifeLVT.com ou communiquez avec le détaillant.

Pour toutes les demandes de renseignements concernant ce qui précède, veuillez écrire à :

M S International inc.
2095 N Batavia St,
Orange, CA. 92865



Making Dream Surfaces Attainable

Nom de la collection de produits : Everlife™ – Revêtement de vinyle de luxe à âme rigide

Formulaire du produit : Carreau de vinyle

GARANTIE

MSI garantit à l'acheteur original uniquement, que son revêtement de vinyle de luxe à âme rigide Everlife™ - sera exempt de défaut de fabrication et que la couche d'usure de ce produit ne s'usera pas à travers la couche décorative dans le cas d'une utilisation normale pendant une période comme mentionnée ci-dessous à partir de la date d'achat. Un « défaut » est une lacune du produit par rapport aux spécifications indiquées dans le produit ou la documentation commerciale, et dans le cadre de la tolérance autorisée par l'industrie.

Ashton/XL Ashton – 4 mm/6 mil = garantie résidentielle limitée de 25 ans.

Ashton 2.0 – 2 mm/12 mil = garantie résidentielle limitée à vie, garantie commerciale limitée de 6 ans pour une utilisation légère,

Cyrus/XL Cyrus – 5 mm/12 mil = garantie résidentielle limitée à vie, garantie commerciale limitée de 10 ans pour une utilisation légère.

Cyrus/XL Cyrus – 5 mm/12 mil = garantie résidentielle limitée à vie, garantie commerciale limitée de 10 ans pour une utilisation légère.

Andover/Cyrus 2.0/Laurel – 5 mm/20 mil = garantie résidentielle limitée à vie, garantie limitée de 15 ans pour une utilisation légère, garantie commerciale limitée de 10 ans.

Prescott/XL Prescott – 6,5 mm/20 mil = garantie résidentielle limitée à vie (avec garantie contre les bosses*), garantie commerciale limitée de 20 ans pour une utilisation légère, garantie commerciale limitée de 15 ans.

Laurel Reserve – 8 mm/22 mil = garantie résidentielle limitée à vie (avec garantie contre les bosses*), garantie commerciale limitée de 25 ans pour une utilisation légère, garantie commerciale limitée de 20 ans.

*La durée de vie du produit ne sera pas affectée par une utilisation domestique normale et quotidienne. L'utilisation domestique normale est l'absence d'indentation de plus de 2 mm de profondeur dans le produit à la suite d'une utilisation domestique normale et de chutes d'une hauteur maximale de 1,8 m (6 pi) à partir du sol.

Ce qui N'EST PAS couvert par cette garantie (la liste des articles n'est pas exhaustive)

- Installation incorrecte : le matériel qui n'est pas installé conformément aux instructions d'installation ne constitue pas un défaut de fabrication. Le travail de l'installateur n'est pas garanti.
- Les frais de main-d'œuvre ne sont pas couverts.
- Les dommages dus à un entretien inadéquat conformément aux directives d'entretien et de maintenance.
- Les dommages résultant de l'utilisation de détergents, de produits chimiques, de peintures, de teintures, de tapis inappropriés, d'engrais ou d'autres matériaux similaires.
- Les dommages causés par des charges roulantes ou lourdes, y compris, mais sans s'y limiter, des chaises, des appareils ou d'autres objets, ne sont pas couverts par la garantie.
- Les dommages causés par le déplacement d'appareils ou de meubles lourds sans protéger le plancher. (Protégez toujours le plancher en utilisant une housse de protection lorsque vous déplacez des objets lourds).
- Les dommages ou rayures résultant d'accidents, de sinistres, d'abus ou d'une utilisation incorrecte (y compris les dommages causés par les griffes ou les dents d'animaux domestiques, l'urine, etc.) Les accidents, l'abus et l'utilisation incorrecte sont définis comme, mais ne sont pas limités aux dommages causés par : les roulettes sur les meubles, les brosses d'aspirateur vibrobatteur rotatives sur les aspirateurs, les brûlures, les coupures, l'impact d'objets lourds et tranchants - par exemple des talons étroits ou des talons aiguilles, des crampons, etc. Les chaises, canapés ou meubles à roulettes doivent être équipés de roues en caoutchouc souple et d'un tapis de protection adéquat ou de coupelles de protection pour les roulettes afin d'éviter que la charge roulante ne soit endommagée.
- Les dommages causés par des fuites.
- Les dommages causés par la construction.
- Les erreurs ou dommages liés à l'installation, y compris un conditionnement inadéquat du chantier et des matériaux de revêtement de sol, le cas échéant, et/ou une mauvaise performance ou une défaillance du sous-plancher.
- La décoloration ou d'autres dommages dus à des températures excessives ou à la lumière du soleil. La chaleur rayonnante ne doit pas dépasser 85°F (29°C) et doit être approuvée par le fabricant pour l'utilisation de son produit avec des revêtements de sol souples en vinyle.
- Les problèmes ou dommages dus à une humidité excessive ou à la pression hydrostatique du sous-plancher.
- La décoloration causée par l'utilisation de tapis de plancher en vinyle, en latex ou en caoutchouc. Remarque : certains tapis à dossier synthétique contiennent du latex dans le processus de fabrication, ce qui peut décolorer le vinyle. Utilisez toujours des tapis portant la mention « ne tache pas ».
- La décoloration causée par les tampons en caoutchouc, les roues en caoutchouc, les pneus en caoutchouc, les rouleaux en caoutchouc, les pneus des autos, etc.
- Les revêtements de sol posés sur les escaliers sont exclus de la garantie.
- L'installation d'un produit résidentiel dans un environnement commercial.

Si le produit ne réagit pas comme indiqué dans la garantie, le fabricant se réserve le droit de faire inspecter le produit par un inspecteur. Si le produit s'avère défectueux, le fabricant se réserve le droit de réparer ou de remplacer l'endroit comportant des défauts par un produit de même couleur, de

même conception et de même qualité, s'il est disponible. Si le produit n'est pas disponible ou n'est plus fabriqué, le fabricant se réserve le droit de sélectionner et de fournir un matériel similaire.

- Si des réparations ou le remplacement d'une section sont jugés nécessaires, tous les éléments doivent être retirés de la partie concernée après l'installation d'origine. Les frais liés au retrait de ces objets ne seront ni crédités ni remboursés.
- Les coûts des produits sont couverts pendant la durée de la garantie.
- La couverture de la garantie pour le plancher de remplacement est limitée à la partie restante de la garantie d'origine.
- Toute réclamation supplémentaire pour manque à gagner ou perte accessoire due à un produit défectueux ne sera pas prise en considération. Voici quelques exemples de dommages accessoires : remplacement des sous-planchers ou de la sous-couche, des moulures, débranchement/rebranchement des appareils, déplacement des meubles ou toute autre perte jugée accessoire par le fabricant.

Les produits MSI ne sont pas garantis contre les nuisances sonores, y compris, mais sans s'y limiter, les grincements, les éclats ou les crépitements. Un certain bruit est possible avec n'importe quel revêtement de sol installé.

Le non-respect de ces procédures peut entraîner l'annulation d'une partie ou de la totalité de la garantie. Cette garantie limitée n'est pas transférable et ne s'applique qu'à l'utilisateur final d'origine. Veuillez prendre note que : certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects ou la limitation de la durée d'une garantie tacite, de sorte que la limitation et l'exclusion susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer à vous.

MSI décline toute autre garantie, expresse ou tacite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de qualité marchande ou de bon fonctionnement à un usage particulier.

Everlife™ est un produit fabriqué et est sujet à des variations dues à une variabilité inhérente aux matières premières et aux processus de production. Certains carreaux peuvent présenter des niveaux de variation plus élevés. Tous les matériaux doivent être inspectés avant d'être installés. Les défauts visuels ou les non-conformités apparents avant l'installation annuleront cette garantie. Toutes les réclamations sous garantie doivent être signalées immédiatement. L'omission de déclarer la réclamation sous garantie dans les 30 jours suivant la découverte du défaut entraînera l'annulation de cette garantie.

La responsabilité de MSI en vertu de toute théorie de responsabilité (qu'elle soit contractuelle, délictuelle, stricte ou autre) sera limitée au seul et unique recours de remplacement des biens défectueux FAB origine à l'usine de MSI ou, à la discrétion de MSI, au remboursement du prix d'achat de ces biens défectueux. Si le produit n'est pas disponible ou n'est plus fabriqué, MSI se réserve le droit de sélectionner et de fournir un matériau similaire. La garantie ne couvre pas tous les autres coûts, les dommages accessoires et indirects, y compris la perte d'usage du bien.

L'acheteur reconnaît et accepte que les conditions et limitations précédentes constituent une base essentielle de l'accord de l'acheteur avec MSI. Tout procès ou autre action judiciaire que l'acheteur peut intenter contre MSI suite à la vente de ce carreau doit être déposé dans les 14 jours à compter de la date de la prétendue violation de MSI. L'omission par l'acheteur de soumettre l'action dans ce délai sera considérée comme une renonciation et une prescription pour toute réclamation à l'encontre de MS International inc.

Cette garantie vous donne des droits spécifiques et vous pouvez également avoir d'autres droits, qui varient d'un État ou d'une province à l'autre.

Pour plus de renseignements sur cette collection de produits, veuillez consulter www.EverLifeLVT.com ou communiquez avec le détaillant.

Pour toutes les demandes de renseignements concernant ce qui précède, veuillez écrire à :

M S International inc.
2095 N Batavia St,
Orange, CA. 92865